

QUEL PARCOURS SUIT VOTRE DEMANDE ?

PRÉQUALIFICATION

Avant chaque appel au marché et sur base d'une étude de marché, une liste de fournisseurs est établie. Nous recherchons avant tout des fournisseurs solides financièrement, qui prêtent une attention particulière aux aspects de dépendance économique et de sécurité, et qui nous proposent des solutions susceptibles de contribuer aux ambitions de BNP Paribas Fortis en termes de qualité, d'innovation et de développement durable.

Dans certains cas de figure bien définis, un processus simplifié d'achat peut avoir lieu et aboutir directement à un bon de commande (Purchase Order - PO) pour lequel [Les Conditions Générales d'Achat](#) de BNP Paribas Fortis sont applicables.

APPEL D'OFFRES

Lorsque nous lançons un appel au marché, nous vous demanderons de compléter votre profil sur notre plateforme [OneProcTool/Ivalua](#) et d'accepter un accord préalable de confidentialité (Non Disclosure Agreement, NDA). Vous recevrez également les règles à respecter tout au long du processus. Ensuite, nous vous demanderons de nous soumettre votre proposition reprenant tous les détails sur le contenu, la qualité, les clauses contractuelles, les normes environnementales et tous les aspects commerciaux connexes. Toutes les propositions seront évaluées en conséquence.

DÉCISION

Sur base de l'évaluation de l'ensemble des propositions, le ou les fournisseurs sont sélectionnés sous réserve de finalisation du contrat correspondant.

CONTRACTUALISATION

Nos contrats sont créés sur base de nos modèles internes et sont partagés au moment de la phase d'appel d'offre.

SUIVI DE LA RELATION

Après la contractualisation, nous mettons en place une gouvernance afin de garantir l'équilibre des relations.

